

Date de mise en ligne : 28 juillet 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00018** du
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur Bouflah Mahrez
 124 Avenue de Valenton
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Construction d'une extension de 34 m² en rez-de-chaussée d'une
maison individuelle située au 124 Av. de Valenton, 94190 Villeneuve-Saint-Georges et creation d'une
terrasse plain pied minerale.

Sur un terrain sis : 124 AV DE VALENTON
Cadastré : AI377

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

28 JUL. 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristel MASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale
n° **PC 94078 26 00018** du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,